

vous proposent deux journées de formation et de réflexion sur le thème :

Discrimination, racisme, islamophobie...

Quelle égalité des droits et quel anti-racisme aujourd'hui ?

**Du samedi 9 novembre 2013
de 13h30 à 23h00**

**au dimanche 10 novembre 2013
de 9h30 à 17h30**

**au FIAP Jean Monnet
30 rue Cabanis 75014 PARIS**

Accès :

Métro : ligne 6 - Station Glacière ou Saint Jacques
RER : ligne B - Station Denfert-Rochereau
Bus 21 - Arrêt Glacière - Auguste Blanqui
Bus 216 ou Orlybus - Arrêt Dareau - Saint Jacques

Contact : 06 80 62 62 30

Le droit à la formation des élu-e-s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation, les frais de formation de l'élue constituant **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère, au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de Formation et citoyenneté.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement des dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si Formation & Citoyenneté n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 100% du montant initial.

Le coût de cette prestation sera facturé par Formation et Citoyenneté sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Les tarifs pour les deux journées :

Elu-e-s et agents territoriaux des communes et intercommunalités de :

2 jours

- moins de 1000 habitants	400 €
- de 1000 à 5000	525 €
- de 5000 à 10000	650 €
- de 10000 à 30000	750 €
- de 30000 à 50000	850 €
- de 50000 à 75000	950 €
- de 75000 à 100000	1050 €
- plus de 100000	1200 €

Conseillers Généraux et Régionaux

1200 €

Les tarifs comprennent les frais de formation et de restauration. L'hébergement est à la charge des intéressés qui pourront se faire rembourser par leur collectivité.

Bulletin d'inscription aux deux journées de formation (valant convention simplifiée de formation)

Discrimination, racisme, islamophobie... Quelle égalité des droits et quel anti-racisme aujourd'hui ? organisées par Formation et Citoyenneté et Les Alternatifs,

Du samedi 9 novembre au dimanche 10 novembre 2013

L'agrément de Formation et citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94)

Bulletin à renvoyer par courrier ou par télécopie au 01 43 79 32 09

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____
Code Postal : _____
Ville : _____
Email: _____
Fonction élective : _____

Conseil général : _____
Conseil régional : _____
Collectivité territoriale : _____
Commune de : _____

Signature du candidat à la formation _____
Signature du responsable avec cachet : _____

CACHET

Discrimination, racism, islamophobie...

Quelle égalité des droits et quel anti-racisme aujourd'hui ?



Le samedi 9 novembre 2013

13h30 Accueil des participants

14h00 Bilan des différents dispositifs et lois depuis 30 ans.

Débat avec la salle

16h45 Où en est-on aujourd'hui de la politique de la ville ?

États des lieux, évolutions et éclairages à partir de la politique de la ville en Ile-de-France.

Débat avec la salle

19h30 Dîner

21h00 Quelle analyse des politiques sécuritaires du gouvernement ?

Débat avec la salle

23h00 Fin de la première journée de formation

Le dimanche 10 novembre 2013

9h30 Du racisme anti-musulman à l'islamophobie : les nouveaux visages du racisme

Débat avec la salle

11h00 Les Roms, une réalité méconnue : déconstruction des discours dominants

Débat avec la salle

12H45 Déjeuner

14h30 Lutttes contre les discriminations. Quels leviers et quels rôles des collectivités territoriales ?

Débat avec la salle

17h00 Conclusion

17h30 Fin de la formation

Intervenants :

Responsables associatifs (FASTI, RESF, UCIJ, Association de soutien aux Roms, etc.)
Élu-e-s régionaux d'Ile-de-France, Rhône-Alpes et PACA.

formation
& citoyenneté

Formation et Citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris